

Forbin-Janson, qui a fait tant de bien en ce pays par ses éloquentes prédications,) est une de ces œuvres bénies du Ciel que l'Esprit Saint a inspirée à la terre pour le salut d'un très-grand nombre d'âmes. En effet, au moyen d'un sou d'annuaire donné, chaque mois, par les enfants, les Missionnaires d'une partie de l'Asie peuvent prendre sous leurs soins, faire baptiser et élever des centaines de pauvres enfants qui, sans cela, mourraient dans le paganisme, victimes de la cruauté de ces peuples inhumains.

Notre intention, en établissant cette pieuse association est ; 1° de plaer tous les enfants de ce Diocèse sous la protection du St. Enfant Jésus, pour leur obtenir la conservation de l'innocence baptismale et la grâce d'une bonne première communion, 2° de leur inspirer, de bonne heure, des sentiments de zèle et de charité, afin qu'ils soient naturellement portés à sousscrire, plus tard, à la Propagation de la Foi. Nul doute, N. T. C. F. que les offrandes et les prières de ces enfants n'attireront sur nous des grâces très abondantes, et sur eux la protection spéciale de tous ces petits frères que, par leurs âmes, ils auront fait instruire et baptiser dans les pays infidèles. Nous Nous proposons d'inaugurer Nous-mêmes cette excellente œuvre dans Notre Ville Episcopale le 4 Février prochain, en réunissant ce jour là, autour de la crèche du divin Enfant Jésus, à l'office de l'après-midi, tous les enfants qui, n'ayant pas encore fait leur première communion, voudront, du consentement de leurs parents, faire partie de la sainte œuvre. Au reste, Nous enverrons prochainement à MM. les Curés les règles de cette confrérie que N. S. P. le Pape Pie IX a approuvée et à laquelle il a attaché plusieurs indulgences; afin que partout où il y a bonne volonté, on forme des sections, et que l'on prépare par là un plus grand nombre d'Associés à la Propagation de la Foi, dont la Ste. Enfance est comme l'œuvre préliminaire. Nous y joindrons le compte rendu des Recettes et des Dépenses de la Propagation de la Foi pour l'année 1854 dans ce Diocèse, pour que MM. les Curés en fassent la lecture au prêtre de leurs paroisses, et que vous connaissiez tous le montant respectif de ces collectes, ainsi que l'usage que nous en devons faire.

Vous voyez, N. T. C. F. quelle est l'importance de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Nous croyons donc qu'an lieu de la laisser diminuer parmi nous (comme c'est malheureusement le cas, cette année) vous allez désormais l'augmenter de beaucoup dans ce Diocèse.

La seconde Association Diocésaine, que nous regardons comme nécessaire, est celle de la TEMPERANCE.

Quiconque réfléchit sur la nature et les suites de l'ivrognerie, ne peut s'empêcher de déplorer avec Nous les maux innombrables que ce vice produit de toute part. L'affaiblissement de la foi, le dépérissement de la santé, la dureté du cœur, la dégradation du sentiment, la honte de l'individu, la ruine de la famille, la fange d'une paroisse, le déshonneur d'un pays, voilà l'intempérance ! Par suite, l'irascibilité de l'humeur, la dissolution des paroles, l'habitude du blasphème, la corruption des mœurs, la discorde des ménages, l'abandon des prières, la profanation des Sacrements, la perte de la Foi, la damnation, voilà le caractère de l'ivrogne.

Aussi l'Ecriture Sainte est-elle remplie de sentences contre ce vice. Le Prophète Osée comparait l'ivrognerie à la fornication dit que "l'une et l'autre arrachent le cœur," *Fornicatio, vinum et ebrietas auferunt cor.* L'Ecclesiaste assure que "l'ouvrier ivrogne ne s'enrichira jamais," *operarius chriosus non locuptabitur*.